



Dictionnaire des théâtres du monde

Poème dramatique

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, cette appellation est synonyme d'œuvre dramatique, et possède une valeur générique, puisqu'elle comprend l'ensemble des [genres](#) dramatiques. Les autres textes de fiction sont de la même manière désignés comme poèmes épiques, héroïques ou lyriques. Si le fonds commun de ces expressions est la composition en vers, la désignation de l'œuvre de théâtre comme « poème dramatique » s'autorise surtout de la référence à [Aristote](#), qui fait de l'auteur dramatique un « poète d'histoires plutôt que de mètres », et définit le « poème » tragique essentiellement comme agencement des faits et élaboration de la fable. Toutefois, et en dépit de la place prépondérante accordée à l'histoire, le poème dramatique est bien aussi « poème » au sens moderne : écrit le plus souvent en alexandrins jusqu'au XVIII^e siècle, ne tolérant l'usage de la prose pour la comédie qu'à partir de Molière, il présente, dès le XVI^e siècle, de nombreuses parentés avec le lyrisme, dans l'usage qu'il fait de la [stichomythie](#) et dans l'introduction, fort importante pendant les deux premiers tiers du XVII^e siècle, de formes comme les [stances](#), les dialogues lyriques, les poèmes ou les lettres en vers. Si le théâtre se départ progressivement de sa forme versifiée, en passant d'abord, avec [Hugo](#) ou [Rostand](#) par exemple, par une déconstruction de l'alexandrin classique, il n'abandonne jamais véritablement la voie du lyrisme [voir [Poésie et théâtre](#)].

Rédacteur(s)

[B. LOUVAT](#)

Éditions Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Lexique théorique et théoriciens](#)

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : Molière Hugo (V.) Rostand (Ed.)

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-poeme-dramatique>